



## **CONTROLE DES E.P.I.**

### **TARIFS INDICATIFS 2013 DES PRESTATIONS 9.81**

Conformément aux normes citées, il est obligatoire de procéder périodiquement à l'examen des Equipements de Protection Individuelle.

<b>Contrôle visuel et fonctionnel d'un harnais. EN 361 - EN 358 - EN 813</b>	<b>11.60€ HT</b>
<b>Contrôle visuel d'une longe. EN 354 - EN 355</b>	<b>11.60€ HT</b>
<b>Contrôle visuel et fonctionnel d'un casque. EN 397</b>	<b>8.40€ HT</b>
<b>Contrôle visuel et fonctionnel d'un enrouleur à câble. EN 360</b>	<b>11.60€ HT</b>
<b>Contrôle visuel et fonctionnel d'une corde. EN 892 - EN 1891</b>	<b>6.57€ HT</b>
<b>Contrôle visuel et fonctionnel d'un lot de 10 mousquetons. EN 362</b>	<b>11.6€ HT</b>
<b>Contrôle visuel de sangles d'ancrages temporaires. EN 795-B</b>	<b>6.80€ HT</b>
<b>Autres E.P.I. : bloqueur, antichute coulissant, descendeur, ...</b>	

**Obtenez un devis complet en fonction de vos équipements en contactant Neuf81.**

Les tarifs indiqués correspondent à un prix unitaire hors-taxe.

Vous pouvez nous envoyer vos E.P.I., ils vous seront retournés dans un délai d'une semaine.

**Pour chaque E.P.I. contrôlé, un rapport sera rédigé et transmis. Il conviendra de conserver ce rapport dans un registre de sécurité.**